Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Libraire, veuillez visiter :
bplibraire.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL

LIBRAIRE

SESSION 2026

ÉPREUVE E2 : PRATIQUE DE L'ANIMATION ET DE LA PROMOTION, UNITÉ U22

Coefficient : 2 Durée : 3 heures

Matériel professionnel de réalisation et documents techniques fournis par le centre d'examen. Aucun document personnel n'est autorisé.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyser la demande et préparer le projet d'animation (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Réaliser la vitrine d'animation-promotion (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Présenter et justifier les choix réalisés (6 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : LIBRAIRIE MOLLAT, BORDEAUX (GIRONDE)

La librairie Mollat prépare une opération de mise en valeur de la littérature jeunesse et de la lecture à voix haute. Vous êtes chargé de concevoir et de réaliser une vitrine d'animation-promotion destinée à attirer les familles et à les orienter vers une sélection de livres disponible en magasin.

Les données commerciales et les contraintes d'installation fournies dans les documents techniques sont des données de cas établies pour cette épreuve. Elles ne constituent pas des données réelles de l'entreprise.

L'épreuve dure 3 heures. La réalisation pratique est conduite pendant 2 h 45. Les 15 dernières minutes sont consacrées à la présentation orale de la vitrine et à la justification des choix effectués devant la commission d'évaluation.

Vous devez respecter le thème, le budget, les dimensions et les consignes de sécurité communiqués dans le dossier. Les livres et éléments de décoration mis à disposition doivent être utilisés de manière cohérente, sans masquer les ouvrages ni gêner la visibilité des prix et de la signalétique.

PARTIE 1 : Analyser la demande et préparer le projet d'animation (7 points)

C.4.1 Organiser l'espace de vente et C.4.2 Réaliser une opération d'animation et de promotion

À partir des documents techniques DT 1 à DT 3, préparez le projet de vitrine « Lire à voix haute, grandir avec les histoires ». Vous disposerez des ouvrages, des supports et des accessoires décrits dans le dossier. Les calculs et choix doivent être reportés sur le document réponse DR 1.

Ressources disponibles pour la vitrine

Ressource	Quantité disponible	Prix public unitaire TTC	Dimensions ou contrainte
Album illustré : Histoires à dire	8 exemplaires	16,90 €	Format portrait
Recueil : Contes du soir	6 exemplaires	12,50 €	Format portrait
Documentaire : Les mots en partage	5 exemplaires	18,00 €	Format portrait
Chevalet de présentation	2 unités	Sans objet	Stable, hauteur maximale 35 cm
Panneau de fond et lettres adhésives	1 ensemble	Sans objet	Ne pas couvrir la surface vitrée
Éléments décoratifs en papier	12 éléments	Sans objet	Matériaux légers, sans flamme

Données de cas communiquées au candidat.

1.1 (2 points) Reformulez le thème, la cible principale et l'objectif commercial de l'opération. Proposez un message court adapté à la vitrine et à la cible.

1.2 (2 points) À partir des stocks disponibles, sélectionnez les ouvrages à présenter en vitrine et précisez le nombre d'exemplaires de chaque titre à exposer. Justifiez la complémentarité de la sélection.

1.3 (2 points) Calculez la valeur au prix public TTC des ouvrages sélectionnés pour l'exposition. Reportez votre calcul et votre résultat dans le DR 1.

1.4 (1 point) Indiquez deux contraintes de sécurité ou de présentation à prendre en compte avant l'installation.

PARTIE 2 : Réaliser la vitrine d'animation-promotion (7 points)

Mise en œuvre des techniques de marchandisage, de présentation et de signalétique

Réalisez la vitrine en utilisant les ressources disponibles et en respectant le thème, la sélection préparée en partie 1 et les consignes du DT 2. La vitrine doit être lisible depuis l'extérieur, attractive pour les familles et réalisable avec les éléments fournis.

Contraintes d'installation

Élément	Donnée ou règle à respecter
Largeur intérieure utile	180 cm
Hauteur intérieure utile	150 cm
Profondeur utile	55 cm
Budget maximal des consommables	30 € TTC
Accès et circulation	Maintenir libre le passage de travail et les accès aux équipements
Présentation	Prix et titres identifiables ; aucun ouvrage ne doit être masqué par la décoration

Caractéristiques de la vitrine et règles applicables à l'épreuve.

2.1 (1 point) Organisez l'espace de la vitrine en distinguant le point focal, les zones de présentation des ouvrages et l'emplacement du message de l'opération. Reportez votre principe d'implantation sur le DR 1.

2.2 (4 points) Réalisez matériellement la vitrine. La composition doit mettre les livres en valeur, présenter une hiérarchie visuelle claire, respecter les contraintes de sécurité et maintenir une lecture immédiate du thème.

2.3 (1 point) Installez une signalétique comprenant le thème de l'opération et les informations permettant d'identifier les ouvrages ou leur prix. Vérifiez que les supports sont lisibles et correctement fixés.

2.4 (1 point) Avant de terminer, contrôlez la stabilité des éléments, la visibilité des ouvrages, la propreté de la présentation et le respect des contraintes de circulation. Signalez oralement à la commission toute limite rencontrée.

PARTIE 3 : Présenter et justifier les choix réalisés (6 points)

Communication professionnelle et justification des choix de marchandisage

Les 15 dernières minutes de l'épreuve sont consacrées à la présentation orale devant la commission. Vous vous appuierez sur la vitrine réalisée, le DR 1 et les données du dossier technique.

3.1 (2 points) Présentez en quelques minutes le thème, la cible, l'objectif de l'opération et le choix des ouvrages exposés.

3.2 (2 points) Justifiez l'organisation de l'espace, le point focal, la hiérarchie des éléments et les choix de signalétique au regard des objectifs de l'animation.

3.3 (1 point) Présentez les vérifications de sécurité et de qualité marchande effectuées avant la fin de l'installation.

3.4 (1 point) Proposez un indicateur simple qui permettrait d'évaluer l'attractivité ou les résultats de l'opération après sa mise en place, et précisez comment il serait relevé.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : BRIEF DE L'OPÉRATION ET DONNÉES COMMERCIALES

Opération : « Lire à voix haute, grandir avec les histoires ».

Période envisagée : trois semaines, pendant une période de fréquentation familiale renforcée.

Cible prioritaire : parents, enfants et adultes recherchant des ouvrages à lire à voix haute ou à partager en famille.

Objectif commercial : rendre identifiable une sélection complémentaire d'albums, de contes et de documentaires, susciter l'arrêt devant la vitrine et faciliter le repérage des ouvrages dans la librairie.

Consigne de cohérence : la vitrine doit évoquer la lecture partagée sans réduire la visibilité des livres. Les ouvrages exposés doivent rester disponibles en magasin pour l'achat. Les données de stock et de prix ci-dessous sont établies pour le cas d'épreuve.

Sélection d'ouvrages et stocks disponibles

Titre	Type d'ouvrage	Stock disponible	Prix public TTC
Histoires à dire	Album illustré	8	16,90 €
Contes du soir	Recueil de contes	6	12,50 €
Les mots en partage	Documentaire jeunesse	5	18,00 €

Données de cas, prix publics toutes taxes comprises.

DT 2 : FICHE TECHNIQUE DE LA VITRINE ET CONSIGNES DE RÉALISATION

Dimensions utiles : largeur 180 cm, hauteur 150 cm, profondeur 55 cm.

Matériel fourni : deux chevalets stables, un panneau de fond, des lettres adhésives, des éléments décoratifs légers en papier, des étiquettes de prix et du matériel courant de fixation. Tout matériel consommable supplémentaire doit rester dans le budget maximal de 30 € TTC.

Contraintes de présentation : assurer une lecture du message depuis l'extérieur ; ménager des espaces visuels entre les éléments ; éviter qu'un accessoire cache un titre, une couverture ou une étiquette de prix ; ne pas surcharger la vitrine ; choisir une disposition qui permet d'identifier rapidement le point focal et les ouvrages proposés.

Consignes de sécurité applicables à la réalisation : utiliser uniquement les accessoires mis à disposition ou validés par le centre ; ne pas utiliser de flamme, d'objet coupant laissé dans la vitrine ni de dispositif électrique non fourni ; vérifier la stabilité des supports et ne pas obstruer les accès ou les équipements. Toute difficulté ou anomalie doit être signalée à la commission.

Budget maximal des consommables

Dépense	Montant maximal TTC
Consommables complémentaires	30 €
Matériel et accessoires fournis par le centre	Hors budget de l'opération

Les accessoires déjà fournis ne sont pas à imputer au budget.

DT 3 : REPÈRES PROFESSIONNELS ET PRÉVENTION DES RISQUES

Extrait du Code du travail, article L. 4121-1 : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. »

Pour cette réalisation, le centre met en œuvre les consignes de prévention précisées au DT 2. Le candidat doit notamment vérifier la stabilité des présentoirs, utiliser les matériels conformément à leur destination et maintenir dégagés les accès et les équipements.

Indicateurs possibles pour le bilan de l'opération : nombre de demandes de renseignements sur les ouvrages de la sélection ; nombre d'exemplaires vendus pendant la période ; comparaison des ventes de la sélection avec celles d'une période de référence de durée équivalente. Tout indicateur retenu doit préciser sa période de mesure et sa source de relevé.

Le présent dossier porte sur une épreuve pratique d'aménagement et d'animation de l'espace de vente. Les ressources de droit commun relatives à la prévention sont rappelées pour éclairer les consignes de sécurité ; aucune analyse d'un litige ni étude de jurisprudence n'est demandée dans cette unité.

Données de vente de référence fournies pour le cas

Période	Ventes des trois titres de la sélection	Durée
Période de référence	24 exemplaires	3 semaines
Période de l'opération	À relever après l'opération	3 semaines

Données fictives établies pour l'épreuve, à utiliser uniquement pour proposer un indicateur de suivi.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Préparation et bilan du projet de vitrine — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter les cases signalées par « ... » et remettre ce document avec votre copie. Le schéma d'implantation peut être renseigné par des annotations simples ; la réalisation matérielle de la vitrine est évaluée directement par la commission.

Sélection exposée et valeur au prix public TTC

Titre	Nombre d'exemplaires exposés	Prix unitaire TTC	Valeur totale TTC
Histoires à dire	.....	16,90 €	.....
Contes du soir	.....	12,50 €	.....
Les mots en partage	.....	18,00 €	.....
Total	.....	.....	.....

À compléter par le candidat à partir des données du DT 1.

Intentions et implantation de la vitrine

Élément à préciser	Choix du candidat
Cible prioritaire	.....
Objectif commercial	.....
Message principal	.....
Point focal et emplacement	.....
Organisation des ouvrages	.....
Consigne de sécurité vérifiée	.....
Indicateur de bilan et période de relevé	.....

Décrire les choix retenus ; la disposition effective est réalisée en vitrine.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.